

Date de dépôt : 2 novembre 2016

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de Mme Isabelle Brunier : En ville sans ma voiture, fort bien, mais quelle campagne d'information préalable aux automobilistes ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 14 octobre 2016, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Le dimanche 25 septembre dernier, c'était « En ville sans ma voiture ». Pour l'occasion, les quais des deux rives et le pont du Mont-Blanc étaient fermés à la circulation automobile et la population conviée à un « brunch géant ». Cycliste et piétonne convaincue (automobiliste par intermittence), j'apprécie, certes, tout ce qui peut promouvoir la mobilité douce. Mais ce que j'ai pu observer ce jour-là, comme habitante des Eaux-Vives et en me rendant à pied dans le quartier de Plainpalais, ressemblait plus à une gigantesque gabegie, produisant pollution, klaxons, énervements et embouteillage continu tout au long de la journée. Du coup, les transports publics étaient également perturbés et bloqués, et les automobilistes pris dans ces bouchons devaient maudire les partisans de la mobilité douce. Comble du paradoxe, on a vu des familles entières arriver en voiture de la campagne avoisinante pour aller bruncher sur le pont du Mont-Blanc ! De nombreuses voitures à plaques étrangères (de Hollande, de Belgique, de départements français lointains, etc.), visiblement en provenance de l'autoroute Blanche, semblaient témoigner d'un manque d'information aux touristes en transit. Bizarrement indulgente, ou ne désirant pas amener de l'eau au moulin des détracteurs des dimanches sans voitures, la presse ne s'est cependant fait l'écho que de « quelques bouchons » ! Mais cette opération était pourtant loin d'être le succès décrit.

Mes questions sont les suivantes :

- *Est-ce que des panneaux d'information avaient été posés déjà plusieurs jours auparavant sur les pénétrantes en direction du centre-ville et si oui depuis quand, combien et à quels endroits exactement ?*
- *Et sinon, pourquoi ?*
- *Est-ce que les informations routières diffusées par la radio, en particulier sur l'autoroute Blanche, mais également sur l'autoroute Lausanne-Genève, indiquaient correctement aux touristes et autres usagers que le pont du Mont-Blanc et les quais étaient fermés ?*
- *Est-ce que les dispositifs de dissuasion, légers et assurés, en tout cas à la place de Jargonnant, par la police municipale, n'auraient pas dû être placés bien plus en amont ?*

Je vous remercie par avance des réponses complètes et précises que vous aurez à cœur de me donner.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Pour rappel, la première édition « Journée sans ma voiture » a eu lieu lors des portes ouvertes CEVA, le 27 septembre 2015, la deuxième lors de l'inauguration de l'Aire, le 11 juin 2016, et la troisième le 25 septembre 2016, objet de la présente question écrite urgente. Ces événements visent à sensibiliser les Genevoises et les Genevois afin qu'ils se déplacent, l'espace d'une journée, individuellement ou collectivement, sans voiture. Ces manifestations, organisées en collaboration avec les communes se trouvant sur le parcours de la manifestation, permettent également de sensibiliser la population à la mobilité douce en lui donnant la possibilité de s'approprier l'espace public, même en pleine ville, pour s'y rencontrer, partager un moment convivial sans l'omniprésence des voitures.

L'information à la population de la fermeture du pont du Mont-Blanc s'est faite par plusieurs biais, soit :

- une conférence de presse qui s'est tenue le 5 octobre lors de laquelle l'évènement a été annoncé. L'annonce a été largement relayée par les médias locaux et régionaux à travers le service « Infomobilité » (site web et application mobile);
- une fiche manifestation (en annexe) pour le site Infomobilité <http://ge.ch/infomobilité/> de l'Etat qui a été mise en ligne au début de la semaine qui précédait le dimanche 25 septembre;
- un dépliant que les riverains ont reçu dans leur boîte à lettres avec le programme de la manifestation;
- une annonce des TPG de la fermeture dans les trams et bus quelques jours avant la manifestation;
- 10 panneaux de message variable (PMV) électroniques répartis sur le territoire du canton, mais principalement en ville de Genève, et sur deux PMV sur l'autoroute (à la hauteur de l'échangeur du Vengeron et à la sortie Meyrin-Vernier) qui ont affiché dès dimanche matin le message « *Infotrafic : Quai et Pont du Mont-Blanc fermés à la circulation de 6 à 17 heures* »;
- 5 panneaux d'information ont été posés aux emplacements suivants :
 - Route de Ferney / Avenue de France, hauteur Montbrillant;
 - Rue de la Servette, hauteur boulevard James-Fazy;
 - Rue de Lausanne, hauteur avenue Blanc;
 - Quai Gustave-Ador, hauteur parc des Eaux-Vives;
 - Route de Thonon, hauteur Pallanterie;

- des panneaux directionnels (flèches) qui indiquaient, à partir de la Pallanterie, un itinéraire rive gauche - rive droite conseillé qui dirigeait les voyageurs arrivant depuis Thonon. Ce même dispositif a été mis en place à la route de Lausanne en entrée de ville.

En revanche, il n'y a pas eu d'information spécifique pour les utilisateurs de l'autoroute française.

Concernant le dispositif de sécurité, il convient de l'appréhender dans son ensemble. A la place de Jargonnant, les agents de la police municipale (APM) avaient comme mission de filtrer les véhicules qui se rendaient au parking du Mont-Blanc, respectivement d'interdire les usagers non autorisés à se rendre à la place Bel-Air, afin d'éviter que les véhicules ne reviennent par le quai du Général-Guisan, transformé en impasse.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP

Annexe : Fiche Info manifestation

INFO MANIFESTATION

SEPT 2016

> DIRECTION GÉNÉRALE DES TRANSPORTS

RADE GENEVOISE

JOURNÉE SANS MA VOITURE

FERMETURE DES QUAIS DU LAC ET DU PONT DU MONT-BLANC

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2016 DE 06 À 17 HEURES

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS

TRANSPORTS INDIVIDUELS

TRANSPORTS COLLECTIFS



La direction générale des transports vous informe des impacts prévus sur les réseaux routiers et de transports publics de la 3^{ème} Journée sans ma voiture.

QUOI, COMMENT ?

Fermeture à la circulation des quais du Mont-Blanc, Wilson, Général Guisan et Gustave-Ador.

Fermeture à la circulation du pont du Mont-Blanc.

Parking du Mont-Blanc accessible depuis la rive gauche (entrée côté Restaurant Le Lacustre). Une voie d'accès au parking est prévue depuis la place du Port.

Modification des parcours des lignes TPG:1, 6, 8, 9, 25, 61 **dès le début du service le dimanche 25 septembre jusqu'à 17h00.**

Des blocs de béton sont disposés sur plusieurs axes autour de la rade, afin de limiter le trafic aux abords de la manifestation.

Les usagers de la route sont invités à prêter une attention particulière à ces dispositifs ainsi qu'aux indications des policiers. Si les abords de la manifestation resteront accessibles aux riverains et ayants-droit, le centre-ville est néanmoins fortement déconseillé. Des itinéraires de déviation sont proposés.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Dimanche 25 septembre 2016, de 06h00 à 17h00.

+ DE RENSEIGNEMENTS ?

Service de presse et de relations publiques
de la police genevoise

Tél. 022 427 56 00 et



@GenevePolice

Contact TPG

Tél. 00800 022 021 20



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

RADE GENEVOISE

DISPOSITIF DE FERMETURE ET DEVIATION DES LIGNES TPG - JOURNEE SANS MA VOITURE DU 25 SEPTEMBRE

En vigueur : **Dimanche 25 septembre dès le début des services TPG; TIM de 6h00 jusqu'à 17h00**



LÉGENDE



Fermé à la circulation, veuillez-vous conformer aux panneaux de déviations



Check Point Police



Parking du Mont-Blanc accessible par la place du Pot



Chicanes béton

MODIFICATIONS DES PARCOURS DES LIGNES TPG



Entre "Métropole" et "Gare Cornavin" et entre "Gare Cornavin" et "Rive" lignes détournées via "Place Bel-Air".



En direction de "Jardin Botanique", terminus à l'arrêt "Monthoux. Une navette poursuit jusqu'à "Jardin Botanique"



Terminus à "Terrassière".



Terminus de "Rive" légèrement déplacé sur le quai en face en des lignes A-33. Lignes détournées entre "Rive" et "Rue du Lac".



ITINÉRAIRES CONSEILLÉS



Rive droite → Rive gauche

Rue de Lausanne, Cornavin, Bd James-Fazy, Pont de la Coulouvrenière, Place du Cirque, Place de Neuve.



Rive gauche → Rive droite

Place Jargonant, Bd des Tranchées, Bd des Philosophes, Place du Cirque, Pont de la Coulouvrenière, Rue des Terraux-du-Temple, Cornavin, Rue de Lausanne

PÉRIMÈTRE ÉLARGI

- Panneaux d'information à partir du 15-18 sept. aux principaux accès à la
- Panneaux directionnels indiquant les itinéraires pour passer d'une rive à l'autre:
- de Versoix; Bellevue; pont Butin
- de Versoix; Bellevue; avenue de la Paix, Giuseppe Motta, Wendt, Charmilles, pont Sous-Terre - Deux-Ponts
- depuis rte de Thonon - via la rue de la Capite - et les rtes de Compois - Jussey - Thonex, pont de Sieme, Stand-de-Tr-de-Veyrier, puis rte des Jeunes- pont Sous-Terre ou avenue des Communes-Réunies - Pont Butin.